Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013) **Heft:** 1993

Artikel: Optimisation fiscale ou grève d'impôts? : Prendre la mesure de

l'égoïsme de classe documenté par "Offshore Leaks"

Autor: Levy, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

jouer avec une donnée budgétaire ou une autre. A condition que les responsables politiques affichent délibérément et ostensiblement une volonté sociale. Mais surtout les décisions nécessaires, de grande ampleur, entraîneront des coûts d'un montant jusqu'ici ignoré. La

Suisse prudente sera invitée à des dépenses jugées prohibitives par la droite. Sera-t-elle prête à engager quelques points de TVA pour combler ces besoins? Ce serait possible s'il s'agit d'un acte général, signifiant plus que la concordance, même réussie: un acte gouvernemental.

De toute façon le peuple aura à se prononcer.

Mais, sur les trois points cités (péréquation, Union européenne, AVS) il faut souhaiter le débat politique, en restant particulièrement attentifs à la solidarité confédérale. Et s'y préparer.

Optimisation fiscale ou grève d'impôts?

Prendre la mesure de l'égoïsme de classe documenté par «Offshore Leaks»

Invité: René Levy - 20 avril 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/23294

La lumière que jette une série d'affaires, de tiraillements politiques et notamment la publication d'*Offshore Leaks*, éclaire crûment le volume et le profil des activités internationales permettant de soustraire autant de capitaux que possible aux fiscs de différents pays.

Difficile de ne pas se rappeler à cette occasion le fameux slogan du parti radical des années 80, «moins d'Etat, plus de liberté». C'était le cri de ralliement d'une vaste campagne de dénigrement et d'expropriation de l'Etat, dépeint comme un ogre insatiable qui écrase et étouffe la population. Cette campagne, menée au nom de la liberté et de l'esprit d'entreprendre, servait à mieux faire accepter une stratégie politique consistant à baisser les impôts, défaire les régulations, fragiliser les institutions de solidarité sociale, privatiser la moindre source

potentielle de profit. De cette manière, elle contribuait à miner le faible potentiel de redistribution instauré par des décennies de luttes politiques.

La partie idéologique de cette opération de grande envergure avait un but: faire disparaître des consciences, au sortir de la guerre froide, le fait que dans une démocratie l'Etat n'est pas une sombre puissance au service d'intérêts particuliers inavoués, mais au contraire un instrument de la volonté collective, élaboré par des compromis négociés intégrant un nombre certes limité, mais considérable, d'intérêts spécifiques.

Aussi, déjà à l'époque, le slogan cité apparaissait comme une phrase incomplète, allusive, signifiant en réalité «moins d'Etat pour les faibles, plus de liberté pour les riches».

Face au déluge d'informations

sur le nombre de sociétés offshore, trusts et autres constructions virtuelles servant à empêcher la traçabilité de la grande propriété et donc sa mise à contribution pour le bien commun, on nous assure que seulement une partie de ces activités est illégale, y compris quand elle sert à l'optimisation fiscale. Quand commencera-t-on à considérer l'optimisation fiscale à grande ampleur, l'exploitation de lacunes légales à des fins de soustraction «en toute légalité», comme socialement et politiquement illégitime?

Quoi qu'il en soit, il est devenu évident que tout est fait, y compris les lois, pour aider les riches à s'enrichir davantage, à la barbe des moins riches, non seulement en leur offrant des conditions de valorisation de leur capital bien plus favorables que celles réservées aux petits possédants, sans parler de la majorité de la population qui n'a pour ainsi dire pas de fortune, voire seulement des dettes. Ces techniques et leurs «techniciens» permettent aux propriétaires de fortunes importantes de se dérober du minimum de solidarité patiemment construit depuis le 19e siècle.

Comment interpréter cette

pratique d'une grande partie des plus riches? De la simple ruse individuelle, en phase avec l'évangile de l'égoïsme diffusé par l'orthodoxie économique? L'ampleur même du phénomène appelle une perspective plus vaste: c'est d'une grève d'impôts larvée par la couche sociale supérieure à l'échelle globale qu'il est

question. Faut-il alors parler de lutte de classe d'en haut? Cela peut paraître exagérément belliqueux et relève d'un étiquetage peu intéressant en soi. Mais il s'agit très clairement de la poursuite savamment instrumentée d'un égoïsme de classe que les termes positifs de liberté et de discrétion (bancaire et autre) ne sauraient cacher.

Salaires minimums: contre-projet bidon?

Pour défendre la libre circulation, une lutte efficace contre les bas salaires abusifs est indispensable

Albert Tille - 16 avril 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/23269

Une succession de nouvelles inattendues laisse entrevoir un printemps syndical en Suisse.

Première surprise, un sondage d'opinion prévoit un soutien à 76% de l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) sur les salaires minimums, alors que le Conseil fédéral entend sèchement la rejeter. Deuxième surprise, les présidents du parti libéral-radical et du parti démocrate-chrétien suggèrent de présenter un contre-projet. Et pour nouer la gerbe, une commission du Conseil des Etats demande à l'administration un rapport sur les bas salaires avant de se prononcer sur l'initiative.

Deux grands partis gouvernementaux de droite, les gardiens du temple libéral, entendraient donc introduire un corps étranger dans le système social helvétique qui confie aux partenaires sociaux la compétence de négocier les salaires (DP 1988). C'est certainement parce qu'ils veulent sauver la libre circulation des personnes, toujours plus contestée.

Rappelons l'un des arguments principaux avancés par l'USS à l'appui de son initiative (DP 1911). Les mesures d'accompagnement à la libre circulation permettent de combattre les abus dans les professions couvertes par des conventions collectives. Mais, dans les secteurs non organisés, il est difficile de déterminer ce qu'est une sous-enchère salariale.

Les mesures d'accompagnement n'ignorent pas cette difficulté. Elles stipulent que «dans les branches dans lesquelles il n'y a pas de convention collective de travail, des contrats-types de travail prévoyant des salaires minimaux impératifs peuvent être édictés en cas de sous-enchère abusive et répétée par rapport aux salaires usuels dans la localité, la profession ou la branche». Il appartient aux commissions tripartites cantonales de surveillance du marché du travail d'imposer lesdits contrats. Mais, à de rares exceptions comme en Valais, cette possibilité n'a pas été utilisée, notamment en raison de l'opposition de principe des représentants patronaux au sein des commissions tripartites. D'où la volonté syndicale d'imposer les salaires minimaux par leur initiative.

L'initiative de l'UDC sur l'immigration de masse, celle d'Ecopop (DP 1974) ainsi que le référendum annoncé sur l'extension de l'accord à la